



Eucharistie Miséricordieuse

La Newsletter

Votre email :

Inscription

Désinscription

Valider

Rechercher sur le site :

Ok

[ACCUEIL](#)

[CHRIST
MISERICORDIEUX](#)

[BENOÎT XVI](#)

[JEAN PAUL II](#)

[L'EVANGILE DU JOUR](#)

[ACTUALITE DE
L'EGLISE](#)

[CATECHESES](#)

[LITURGIE](#)

[LES JEUNES](#)

[LA FAMILLE](#)

[FIDELES LAICS](#)

[JOUR DU SEIGNEUR](#)

[SERVANTS DE MESSE](#)

[SPIRITUALITE](#)

[THEOLOGIE](#)

[TEXTES DU VATICAN](#)

[VOCATIONS](#)

[VOYAGE
APOSTOLIQUE](#)

[GALERIE PHOTOS](#)

[TV VATICAN](#)

[MEDITATIONS](#)

[BREVES](#)

[QUI SOMMES NOUS](#)

Mgr Fellay remercie le pape Benoît XVI



Le 25 janvier 2009 - (E.S.M.) - Lettre du Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X : "L'excommunication des évêques sacrés par S. Exe. Mgr Marcel Lefebvre le 30 juin 1988, qui avait été déclarée par la Congrégation pour les évêques par un décret du 1er juillet 1988 et que nous avons toujours contestée, a été retirée par un autre décret de la même Congrégation en date du 21 janvier 2009, sur mandat du pape Benoît XVI."

Mgr Fellay remercie le pape Benoît XVI

Communiqué du Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Le 25 janvier 2009 - *Eucharistie Sacrement de la Miséricorde* - L'excommunication des évêques sacrés par S. Exc. Mgr Marcel Lefebvre le 30 juin 1988, qui avait été déclarée par la Congrégation pour les évêques par un décret du 1er juillet 1988 et que nous avons toujours contestée, a été retirée par un autre décret de la même Congrégation en date du 21 janvier 2009, sur mandat du pape Benoît XVI.

Nous exprimons notre gratitude filiale au Saint Père pour cet acte qui, au delà de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, sera un bienfait pour toute l'Eglise. Notre Fraternité souhaite pouvoir aider toujours plus le pape à porter remède à la crise sans précédent qui secoue actuellement le monde catholique, et que le pape Jean-Paul II avait désignée comme un état d'« *apostasie silencieuse* ».

Outre notre reconnaissance envers le Saint Père, et envers tous ceux qui l'ont aidé à poser cet acte courageux, nous sommes heureux que le décret du 21 janvier envisage comme nécessaires des "entretiens" avec le Saint-Siège, entretiens qui permettront à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X d'exposer les raisons doctrinales de fond qu'elle estime être à l'origine des difficultés actuelles de l'Eglise.

Dans ce nouveau climat, nous avons la ferme espérance d'arriver bientôt à la reconnaissance des droits de la Tradition catholique.

Menzingen, le 24 janvier 2009
+ *Bernard Fellay*

Communiqué de Presse de S.E. Mgr Fellay, Supérieur Général de la

NOUS CONTACTER

**BIBLIOTHEQUE
FORUM
ESCHATOLOGIE
LIENS
STATISTIQUES**

Ouverture du site
19 Avril 2005



free

Fraternité Saint-Pie X

Nous avons eu connaissance d'une interview accordée par Monseigneur Richard Williamson, membre de notre Fraternité Saint-Pie X, à la télévision suédoise. Dans cette interview, celui-ci s'exprime sur des questions historiques, en particulier sur la question du génocide juif par les national-socialistes.

Il est évident qu'un évêque catholique ne peut parler avec une autorité ecclésiastique que sur des questions concernant la foi et la morale. Notre Fraternité ne revendique aucune autorité sur les autres questions. Sa mission est la propagation et la restauration de la doctrine catholique authentique, exposée dans les dogmes de la foi. C'est pour ce motif que nous sommes connus, acceptés et estimés dans le monde entier.

C'est avec une grande peine que nous constatons combien la transgression de ce mandat peut porter tort à notre mission. Les affirmations de Mgr Williamson ne reflètent en aucun cas la position de notre société. C'est pourquoi je lui ai interdit, jusqu'à nouvel ordre, toute prise de position publique sur des questions politiques ou historiques.

Nous demandons pardon au Souverain Pontife, et à tous les hommes de bonne volonté, pour les conséquences dramatiques d'un tel acte. Bien que nous reconnaissons l'inopportunité de ces propos, nous ne pouvons que constater avec tristesse qu'ils atteignent directement notre Fraternité dans le but de discréditer sa mission.

Cela nous ne pouvons l'admettre et nous déclarons que nous continuerons de prêcher la doctrine catholique et de dispenser les sacrements de la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Menzingen, le 27 janvier 2009
+ **Bernard Fellay** Supérieur Général

Lettre du Supérieur Général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X

Bien chers fidèles,

Comme je l'annonce dans le communiqué ci-joint, « *l'excommunication des évêques sacrés par S. Exe. Mgr Marcel Lefebvre le 30 juin 1988, qui avait été déclarée par la Congrégation pour les évêques par un décret du 1er juillet 1988 et que nous avons toujours contestée, a été retirée par un autre décret de la même Congrégation en date du 21 janvier 2009, sur mandat du pape Benoît XVI.* ». C'était l'intention de prière que je vous avais confiée à Lourdes, le jour de la fête du Christ-Roi 2008. Vous y avez répondu au-delà de nos espérances, puisqu'un million sept cent trois mille chapelets ont été récités pour obtenir de l'intercession de Notre Dame la fin de cet opprobre qui pesait, à travers la personne des évêques de la Fraternité, sur tous ceux qui étaient attachés de près ou de loin à la Tradition. Sachons remercier la Très Sainte Vierge qui a inspiré au Saint Père cet acte unilatéral, bienveillant et courageux. Assurons-le de notre prière fervente.

Grâce à ce geste, les catholiques du monde entier attachés à la Tradition ne

seront plus injustement stigmatisés et condamnés pour avoir maintenu la foi de leurs pères. La Tradition catholique n'est plus excommuniée. Bien qu'elle ne l'ait jamais été en soi, elle l'a été bien souvent et cruellement dans les faits. Tout comme la messe tridentine n'avait jamais été abrogée en soi, ainsi que l'a heureusement rappelé le Saint Père par le Motu Proprio Summorumpontificum du 7 juillet 2007.

Le [décret](#) du 21 janvier cite la lettre du 15 décembre dernier au cardinal Castrillon Hoyos dans laquelle j'exprimais notre attachement « à l'Eglise de N.S.Jésus-Christ qui est l'Eglise catholique », y réaffirmant notre acceptation de son enseignement bimillénaire et notre foi en la Primauté de Pierre. Je rappelais combien nous souffrons de la situation actuelle de l'Eglise où cet enseignement et cette primauté sont bafoués, et ajoutais : « *Nous sommes prêts à écrire avec notre sang le Credo, à signer le serment anti-moderniste, la profession de foi de Pie IV, nous acceptons et faisons nôtres tous les conciles jusqu'à Vatican II au sujet duquel nous émettons des réserves.* » En tout cela, nous avons la conviction de rester fidèles à la ligne de conduite tracée par notre fondateur, Monseigneur Marcel Lefebvre, dont nous espérons la prompte réhabilitation.

Aussi souhaitons-nous aborder ces « *entretiens* » - que le décret reconnaît « *nécessaires* » - sur les questions doctrinales qui s'opposent au magistère de toujours. Nous ne pouvons que constater la crise sans précédent qui secoue l'Eglise aujourd'hui : crise des vocations, crise de la pratique religieuse, du catéchisme et de la fréquentation des sacrements... Avant nous, Paul VI parlait même d'une infiltration des « *fumées de Satan* » et de « *l'autodémolition* » de l'Eglise. Jean-Paul II n'a pas hésité à dire que le catholicisme en Europe était comme en état d' « *apostasie silencieuse* ». Peu de temps avant son élection au Souverain Pontificat, Benoît XVI lui-même comparait l'Eglise à un « *bateau qui prend l'eau de toute part* ». Aussi voulons-nous, dans ces entretiens avec les autorités romaines, examiner les causes profondes de la situation présente et y en apportant le remède adéquat, parvenir à une restauration solide de l'Eglise.

Chers fidèles, l'Eglise est entre les mains de sa Mère, la Très Sainte Vierge Marie. En elle, nous nous confions. Nous lui avons demandé la liberté de la messe de toujours, partout et pour tous. Nous lui avons demandé le retrait du décret des excommunications. Nous lui demandons dans nos prières, à elle qui est le Siège de la Sagesse, ces nécessaires éclaircissements doctrinaux dont les âmes troublées ont tant besoin.

Menzingen, le 24 janvier 2009
+Bernard Fellay

- ▶ [Benoît XVI lève l'excommunication de quatre évêques de la Fraternité Saint Pie X - 24.01.09](#)
- ▶ [Benoît XVI ouvre la voie pour dépasser la division - 24.01.09](#)

Sources : [dici](#)

Ce document est destiné à l'information; il ne constitue pas un document officiel

Eucharistie sacrement de la miséricorde - (E.S.M.) 25.01.2009 - T/Eglise



» Sélection des derniers articles

[Tous les articles d'Eucharistie Sacrement de la Miséricorde sur Google Actualité](#)

[Benoît XVI nomme ceux qu'il estime pouvoir devenir de bons serviteurs de l'Église - 05.02.09](#)

[Benoît XVI : Condamnation sans appel du négationnisme - 04.02.09](#)

[L'opposition au Pape Benoît XVI dans les allées du pouvoir - 04.02.09](#)

[Lcatéchèse du Saint-Père : Fin de la vie de St Paul - 04.02.09](#)

[Benoît XVI n'a rien demandé préalablement en échange aux lefebvristes - 04.02.09](#)

[Pourquoi un accord avec la FSPX serait-il gênant ? - 03.02.09](#)

[Benoît XVI devrait accorder la pleine communion à la 'Traditional Anglican Communion' - 03.02.09](#)

[Evêque négationniste: le card. Barbarin affirme : la pensée du pape Benoît XVI est très claire - 30.01.09](#)

[Benoît XVI reçoit les églises orientales orthodoxes - 30.01.09](#)

[Qui avait intérêt à salir la réputation du Pape Benoît XVI ? - 29.01.09](#)

[Benoît XVI reçoit les prélats du tribunal de la Rote - 29.01.09](#)

[Catéchèse du Saint-Père : lettres pastorales de Saint Paul à Timothée et Tite - 28.01.09](#)

[Communications de Benoît XVI à la fin de l'audience générale - 28.01.09](#)

[◀ page précédente](#)



[page suivante ▶](#)